

Bonjour,

L'Éducation est un axe majeur du projet de la liste Les Voies Citoyennes. Il nous paraît essentiel d'investir dans l'avenir de notre ville et donc dans sa jeunesse. Les moyens qui seront mis en oeuvre aujourd'hui pour la formation des jeunes citoyens sont en effet essentiels pour créer les conditions d'un meilleur vivre-ensemble demain. Le développement de moyens humains dans les quartiers (médiateurs sociaux, animateurs de rue, éducateurs de prévention...) sera mis en oeuvre.

Permettre à chacun, quelle que soit son origine sociale, une égalité des chances fait partie de notre contrat républicain au même titre que l'apprentissage de la fraternité ou de la laïcité.

A la Roche sur Yon, l'Etat s'est désengagé des écoles qui étaient antérieurement en réseau d'éducation prioritaire. Sans presque aucune réaction politique des municipalités qui se sont succédées. Mais les problèmes de ces écoles demeurent. La municipalité doit donc prendre la mesure des difficultés qui naissent du manque de moyens et palier à ces désengagements.

Comme dans tous les axes du projet des Voies Citoyennes, la concertation de tous les acteurs est primordiale. Contrairement à ce qui s'est fait au cours des 6 dernières années, nous prendrons le temps et le soin d'associer tous les acteurs de l'éducation : enseignants, parents, animateurs, ATSEM, maisons de quartier, fédérations d'éducation populaire et partenaires institutionnels (CAF notamment).

Pour cela, voici les mesures prévues par Les Voies Citoyennes :

Favoriser les liens entre les différents acteurs/rices de l'éducation pour mieux accompagner les enfants et prendre en compte leur diversité

1. Stabiliser les équipes municipales (reconnaissance humaine et financière, emplois stables et pérennes).
2. Permettre au personnel de se former tout au long de sa carrière (pour répondre aux besoins de notre société : accompagnement des personnes en situation de handicap, gestion des conflits, lutte contre les stéréotypes, mise en oeuvre effective de l'égalité femme-homme au quotidien, sensibilisation à l'écologie...).
3. Créer des « conciergeries d'école municipale » pour faciliter la communication entre les personnels éducatifs et les services de la ville et permettre la réalisation rapide des petits travaux d'entretien.
4. Mettre en place des temps d'accueil et d'orientation dans les écoles (pour les familles et enfants primo-arrivants, en collaboration avec et en s'appuyant sur l'expérience des maisons de quartier et des acteurs/rices associatifs).

Mobiliser tous les acteurs de l'éducation

5. Financer des heures de travail supplémentaire (pour créer des temps de coordination entre enseignant·e·s, maisons de quartiers, personnel municipal).
6. Développer les Juniors associations (permettant aux jeunes de moins de 18 ans de s'organiser dans une dynamique associative et de devenir acteurs du territoire, avec les maisons de quartier et les forces vives de l'éducation populaire).

7. Favoriser des universités populaires de parents (pour permettre aux parents de mener une recherche sur un thème choisi par eux sur la parentalité).

Répondre aux urgences environnementales et sociales par une politique ambitieuse

8. Impulser une politique volontariste pour tendre vers un approvisionnement 100 % biologique, local et sans plastique dans nos cantines (pour une nourriture de qualité et éco-responsable, en accompagnant des filières agricoles de notre territoire vers une conversion à l'agriculture biologique).

9. Permettre aux temps péri et extrascolaires d'offrir des moments privilégiés pour la sensibilisation aux thèmes environnementaux et sociaux (gestion des déchets, agroécologie, pallier les inégalités d'accès aux pratiques culturelles et sportives...) et favoriser, en concertation avec les équipes enseignantes et périscolaires, la biodiversité dans les cours de récréation via la plantation d'arbres, de haies, de fleurs mellifères, l'installation de nichoirs...

10. Développer les actions éducatives en faveur des déplacements doux (marche, vélo, vélobus, pédibus, calèche...). Créer des pistes cyclables sécurisées pour accéder aux écoles. Développer les parkings à vélo sécurisés aux abords des écoles.

11. Aider et accompagner les écoles dans l'organisation de séjours scolaires avec nuitées (pour accompagner la découverte de soi, des autres, du vivre ensemble).

Pour la liste Les Voies Citoyennes,
Nicolas HELARY
Tête de liste.